



Conseil de sécurité

Briefing: Syrie

New York, le 22 juillet 2024

Déclaration de la Suisse

Lue par Pascale Baeriswyl, Représentante permanente de la Suisse

Monsieur le Président,

Je voudrais d'abord remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et M. Ramesh Rajasingham d'OCHA de leurs présentations.

La Suisse salue les efforts entrepris par M. Pedersen dans le cadre du mandat que lui confère la résolution 2254. Nous appelons les parties syriennes, le groupe de contact arabe et les participants au processus d'Astana, ainsi que les partenaires internationaux à relancer leur dialogue mutuel et à coopérer avec l'Envoyé spécial dans le cadre global offert par ladite résolution, afin de trouver une solution politique durable en Syrie.

La résolution définit les paramètres principaux d'un processus politique mené et mis en œuvre par les Syriennes et les Syriens. Une coopération renouvelée de toutes les parties syriennes et internationales avec l'ONU devrait permettre d'identifier les dénominateurs communs pour débloquer ce processus. À ce titre, la relance des travaux du Comité Constitutionnel, dont Genève reste à disposition pour accueillir les réunions, donnerait un signal important de soutien à la recherche d'une approche concertée en vue de la paix.

La participation de la société civile y compris des femmes et des personnes déplacées et réfugiées dans la recherche d'une solution politique est indispensable. A Genève, la Plateforme de soutien à la société civile et le Conseil consultatif sont des relais essentiels pour porter la voix des Syriennes et Syriens dans les efforts de paix sous l'égide de l'ONU.

La Suisse rappelle que les populations et les biens civils sont protégés en vertu du droit international, notamment du droit international humanitaire et des droits humains. La mise en place d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale, prônée par la résolution 2254, est essentielle. Une régionalisation du conflit au Proche Orient doit être à tout prix évitée.

Enfin, la lutte contre l'impunité pour les exactions commises dans le pays depuis 2011 est une condition *sine qua non* pour atteindre une paix durable. À cet égard, les violences liées au conflit, y compris les détentions arbitraires, les disparitions forcées ou le ciblage de défenseuses des droits humains doivent cesser. Nous soutenons en ce sens l'action du Mécanisme international, impartial et indépendant (IIIM). Il ne pourra y avoir de paix durable en Syrie sans justice.

Monsieur le Président,

La crise humanitaire ne cesse de s'approfondir.

La combinaison entre un conflit pérenne, des tremblements de terre destructeurs, des épisodes de sécheresse toujours plus fréquents et l'aggravation de la situation économique a des conséquences

dévastatrices sur la population syrienne. La malnutrition fait des ravages, tandis que l'accès aux services de base et à des ressources aussi vitales que l'eau potable est entravée pour près de la moitié de la population. Ce sont ainsi presque 17 millions de personnes, dont beaucoup d'enfants, qui dépendent de l'aide humanitaire alors que les acteurs et actrices humanitaires font face à des coupes budgétaires significatives.

Des exemptions humanitaires aux sanctions sont importantes pour faciliter les activités humanitaires notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire.

Aussi, la Suisse accueille favorablement le renouvellement de l'autorisation de l'acheminement de l'aide humanitaire par l'ONU et ses agences spécialisées dans le Nord-Ouest à travers le point de passage de Bab al-Hawa pour six mois supplémentaires. La Suisse voit dans cette autorisation un signal encourageant en vue d'une collaboration accrue avec l'ONU sur tous les aspects liés au conflit.

Toutes les modalités d'accès aux bénéficiaires – à travers les lignes de front, à travers les frontières et à l'intérieur de la Syrie – restent nécessaires pour couvrir les besoins immenses de la population. À cet égard, nous rappelons qu'autoriser et faciliter le passage rapide, sûr et sans entraves de l'aide humanitaire est une obligation de droit international humanitaire.

Des autorisations à durée indéterminée – y compris pour les deux autres points de passage de Bab al-Salam et d'Al-Ra'e le mois prochain – restent nécessaires pour une plus grande prévisibilité, un financement et une planification efficace des opérations humanitaires et des activités de redressement précoce.

Les crises multidimensionnelles auxquelles fait face la Syrie nécessitent une réponse adaptée et solidaire de la communauté internationale. La Suisse continuera à s'engager dans ce sens.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President,

I would like to thank Special Envoy Geir Pedersen and Mr Ramesh Rajasingham of OCHA for their presentations.

Switzerland welcomes the efforts undertaken by Mr Pedersen within the framework of his mandate under Resolution 2254. We call on the Syrian parties, the Arab Contact Group and the participants in the Astana process, as well as international partners, to resume their mutual dialogue and to cooperate with the Special Envoy within the overall framework offered by the said resolution, in order to find a lasting political solution in Syria.

The resolution defines the main parameters of a political process led and implemented by Syrians. Renewed cooperation between all the Syrian and international parties and the UN should make it possible to identify the common denominators needed to break the deadlock in this process. In this respect, relaunching the work of the Constitutional Committee, for which meetings Geneva remains available to host, would give an important signal of support for the search for a concerted approach to peace.

The participation of civil society, including women and displaced persons and refugees, in the search for a political solution is essential. In Geneva, the Civil Society Support Platform and the Advisory Council are essential relays for bringing the voice of Syrians to the peace efforts under the aegis of the UN.

Switzerland recalls that civilian populations and property are protected under international law, in particular international humanitarian law and human rights law. The establishment of a nationwide

ceasefire, as advocated by Resolution 2254, is essential. A regionalization of the conflict in the Middle East must be avoided at all costs.

Finally, the fight against impunity for the abuses committed in the country since 2011 is a sine qua non condition for achieving lasting peace. Conflict-related violence, including arbitrary detentions, enforced disappearances and the targeting of women human rights defenders, must stop. To this end, we support the work of the International, Impartial and Independent Mechanism (IIIM). There can be no lasting peace in Syria without justice.

Mr President,

The humanitarian crisis continues to deepen.

The combination of an ongoing conflict, destructive earthquakes, increasingly frequent droughts and a worsening economic situation is having a devastating impact on the Syrian population. Malnutrition is wreaking havoc, while access to basic services and resources as vital as drinking water is hampered for almost half the population. Almost 17 million people, many of them children, are dependent on humanitarian aid at a time when humanitarian actors are facing significant budget cuts.

Humanitarian exemptions from sanctions are important to facilitate humanitarian activities, particularly in the areas of health, education and food security.

Switzerland therefore welcomes favorably the renewal of the authorization for the delivery of humanitarian aid by the UN and its specialized agencies in the north-west through the Bab al-Hawa crossing for a further six months. Switzerland sees this authorisation as an encouraging signal for increased collaboration with the UN on all aspects of the conflict.

All forms of access to beneficiaries - across the front lines, across the borders and within Syria - remain necessary to cover the immense needs of the population. In this respect, we recall that authorizing and facilitating the rapid, safe and unhindered passage of humanitarian aid is an obligation under international humanitarian law.

Open-ended authorizations - including for the other two crossing points of Bab al-Salam and Al-Ra'e next month - remain necessary for greater predictability, funding and effective planning of humanitarian operations and early recovery activities.

The multidimensional crises facing Syria require an appropriate and united response from the international community. Switzerland will continue to work towards this goal.

Thank you.